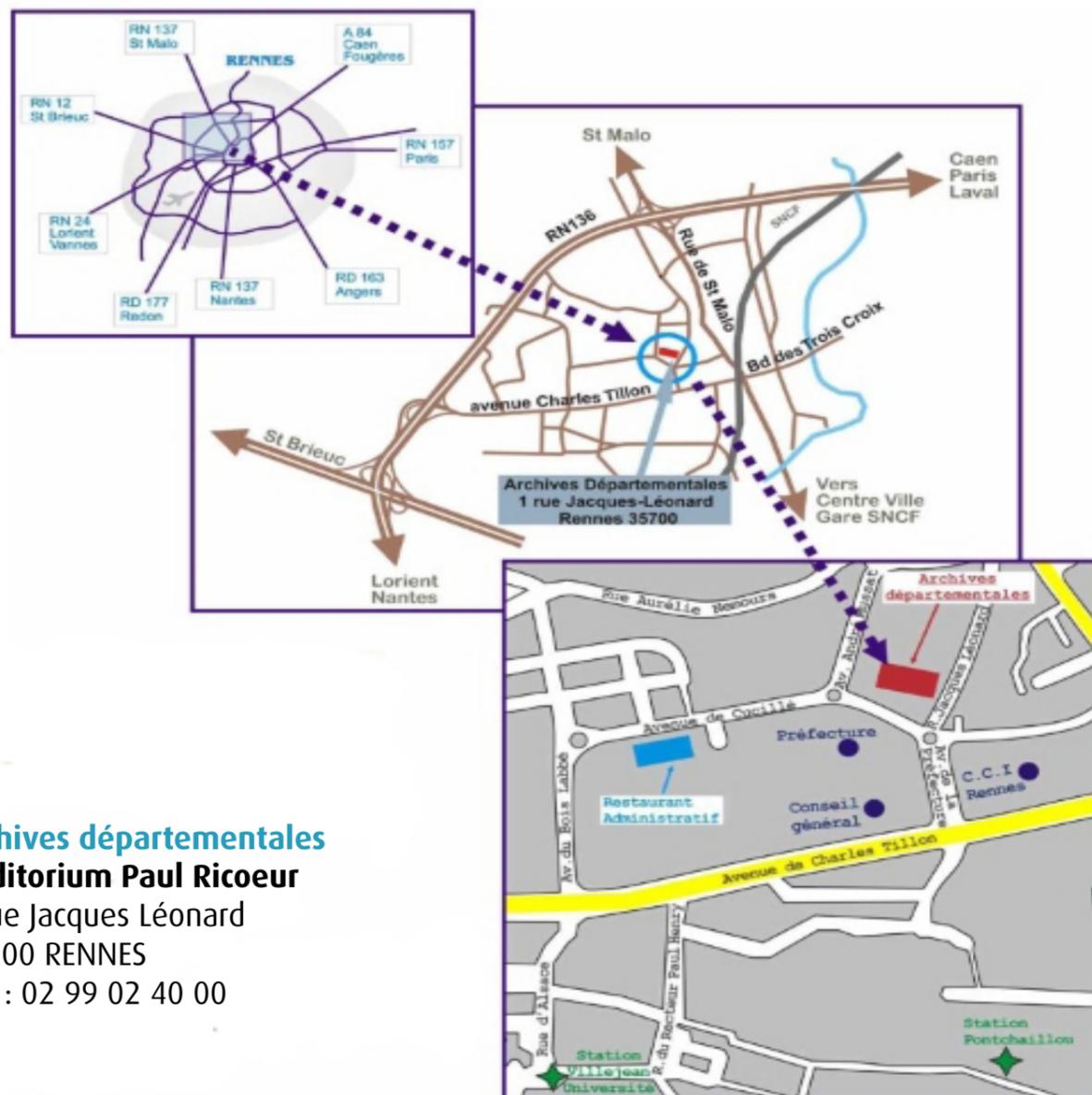
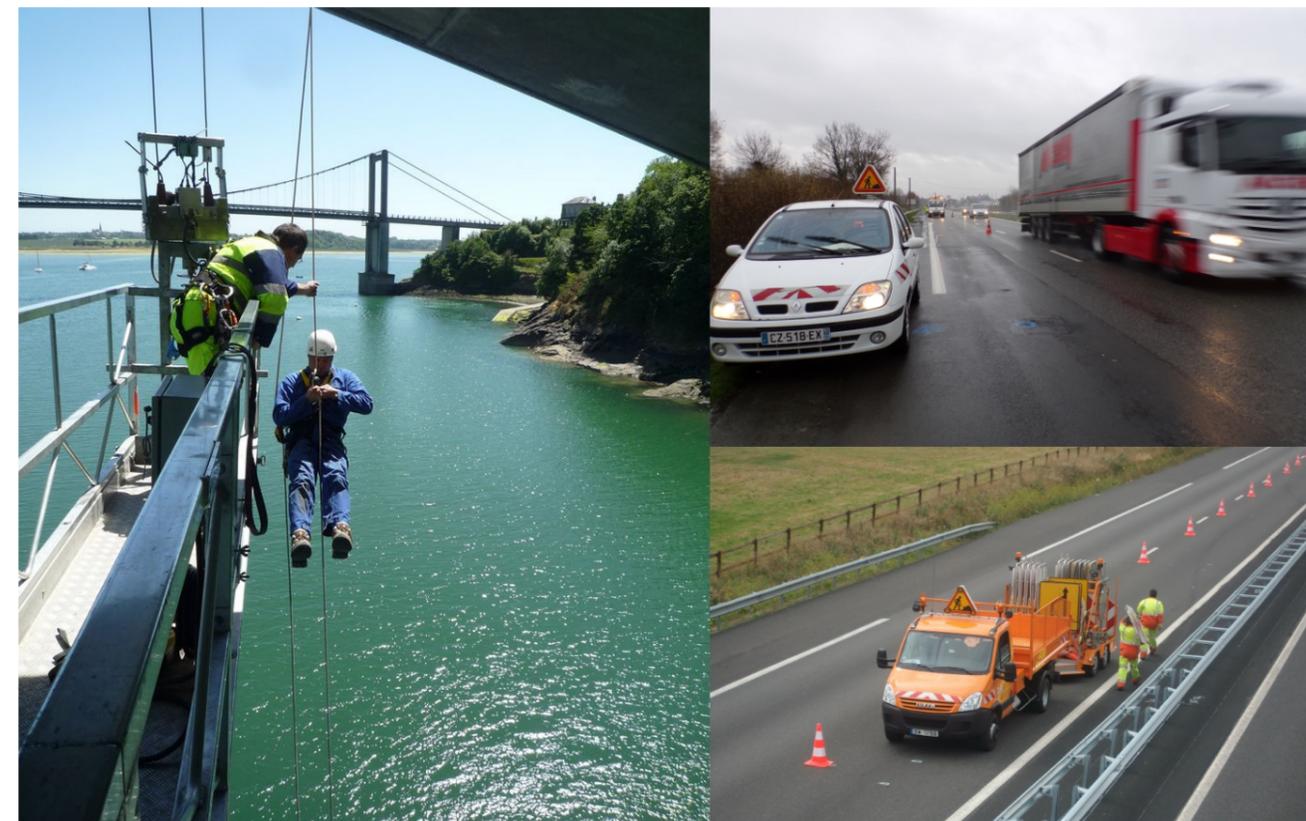


JOURNÉE TECHNIQUE

# La prévention des risques professionnels dans le domaine des infrastructures routières



**Archives départementales**  
**Auditorium Paul Ricoeur**  
1 rue Jacques Léonard  
35000 RENNES  
Tél. : 02 99 02 40 00



**Bus** : Ligne 4 et ligne 30

**Métro** : Station Pontchaillou (quelques minutes à pied direction «Administrations») ou station Villejean Université puis Bus 4

<http://www.star.fr/se-deplacer/itineraire/>

**MARDI**  
**08**  
**octobre**  
**2019**

**RENNES**  
Archives départementales



Cette journée est organisée, dans le cadre de la CoTITA Ouest, par le Cerema avec le concours du Centre National de la Fonction publique Territoriale (CNFPT) et du Centre de valorisation des ressources humaines (CVRH) et avec l'appui de l'Association des Directeurs des Services Techniques Départementaux (ADSTD).

Elle s'adresse aux acteurs en charge de la gestion du domaine public routier et aux personnes qui interviennent dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail : les services techniques et les services des ressources humaines des collectivités territoriales, de l'État, des gestionnaires des réseaux routiers et autres acteurs intervenants dans le domaine des risques professionnels.

Différents sujets et retours d'expériences dans le domaine des métiers de la route seront présentés : la prise en compte des risques professionnels, les risques encourus lors d'interventions sur les ouvrages d'art, la protection des agents, les évolutions réglementaires dans le domaine de l'amiante et des réseaux à risques. La journée s'achèvera par une séquence d'échanges avec la salle sur les problématiques rencontrées et les démarches en cours et à venir

## CONTACTS

### Techniques :

**Cerema Ouest - Département Laboratoire de St-Brieuc**

- Véronique Guégan : veronique.guegan@cerema.fr - 02 96 75 93 65

### CNFPT

- Nicolas Comby : nicolas.comby@cnfpt.fr - 02 41 77 37 24

### Logistiques :

**Cerema Ouest - Département Laboratoire de St-Brieuc**

- Françoise Moinard : francoise.moinard@cerema.fr - 02 96 75 93 21

## INSCRIPTION EN LIGNE

L'inscription est entièrement gratuite, seul le repas au restaurant administratif (optionnel) sera à la charge des participants (16,00 € par chèque à l'ordre «ANSAMBLE»)

**Date limite d'inscription : 16 septembre 2019**

**Inscription en ligne :** cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.ouest.cerema.fr/index.php/457521?lang=fr>

**Pour les agents des collectivités territoriales,** par inscription électronique auprès du CNFPT des Pays de la Loire à l'adresse suivante :

<https://inscription.cnfpt.fr/>

Code structure / stage : 17 YT225 009

### La CoTITA : qu'est-ce-que-c'est ?

La Conférence Technique Interdépartementale sur les Transports et l'Aménagement (CoTITA) est un dispositif mis en place par l'Etat et l'association des départements de France (ADF).

Les CoTITA visent à développer des actions d'animation et de partage de connaissance sur des domaines variés tels que la route, les transports, l'aménagement urbain, l'environnement, les risques, le bâtiment...

Elle rassemble, sur les Régions Bretagne et Pays de la Loire, l'ensemble des représentants des services de l'État du Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ensemble des représentants des services des Conseils Départementaux. Sont aussi associés les services de formation de l'État et des collectivités (CVRH et CNFPT). Cette instance est co-présidée par Jean-Christophe Villemaud, directeur du Cerema Ouest, représentant de l'État et par Céline Bibard, représentante de l'association des directeurs techniques (ADTECH).

## PROGRAMME

09 h 30 Accueil des participants

09 h 50 Ouverture de la journée

10 h 00 **La réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux et ses évolutions**  
Frédéric Chahine - Chargé de mission «Réseaux à risques» - DREAL Pays de la Loire

**Session sur les risques encourus lors d'intervention sur les ouvrages d'art**

11 h 00 **Identification des risques**

Stéphane Pasquier - Cerema Ouest

**Quels risques pour les agents, les tiers ? Quelle responsabilité du gestionnaire ?**

Jean-Félix et Olivier Becking - DIR Ouest

**Quels systèmes de protection : situation pratique**

Pascal Roussel - Conseil Départementale du Morbihan

**Session sur la protection des agents : les expérimentations et les innovations en cours**

12 h 00 **Equipement de protection individuelle : les gilets à leds**

Jean-Félix - DIRO

**Flèche Lumineuse de Rabattement 90 : expérimentation en cours à la DIRO**

Cédric Mallarte - DIR Ouest

**Dispositif de pose et dépose des cônes**

Cédric Mallarte - DIR Ouest

13 h 00 **Pause déjeuner**

14 h 15 **Comment l'employeur prend en compte les risques professionnels ?**

**Quel management préventif ? Que fait-on du document unique ?**

Sylvie Malherbe - Conseil départemental du Morbihan

**La mise en oeuvre de la démarche de prévention : évaluation des risques, quelles actions mises en oeuvre, déclinaison**

Jean-Marie Rotureau et Mathieu Dallet - Conseil départemental du Maine et Loire

15 h 15 **Evolution du contexte réglementaire et normatif de l'amiante et des particules minérales allongées**

Christelle Naudat - Cerema Ouest

15 h 30 **Echanges avec la salle / Retour d'expériences sur :**

- Le non respect des prescriptions faites aux usagers de la route. Quels risques pour les agents ?
- Les démarches de sensibilisation face aux différents risques
- Les réflexions en cours et chantiers à venir dans les services

16 h 30 **Clôture de la journée**